
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 17 mars 2021 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA21 08 0120

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le mercredi 17 mars 2021, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.
Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA21 08 0121

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mars 2021.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mars 2021.

ADOPTÉ.

CA21 08 0122

Soumis sommaire décisionnel numéro 1214103001 visant à édicter une ordonnance autorisant la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à offrir des activités gratuitement pour la session du printemps 2021.

ATTENDU la résolution numéro CA20 080568 adoptée par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020, adoptant le règlement numéro RCA21-08-1 sur les tarifs;

ATTENDU que les dispositions prévues au 2^{ème} paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées;

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'édicter l'ordonnance numéro OCA21-08-1-1 autorisant la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à offrir certaines activités gratuitement pour la session du printemps 2021, tel que détaillé à l'Annexe 1.

ADOPTÉ.

CA21 08 0123

La période des questions du public débute à 9 h 12

Aucune question n'a été posée

CA21 08 0124

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 9h13.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 avril 2021.
